

<https://laurentbloch.org/BlogLB/Cas-de-conscience>



Date de mise en ligne : samedi 24 février 2018

---

Copyright © Blog de Laurent Bloch - Tous droits réservés

---

Le docteur Kaveh Nariman est médecin au service de médecine légale de l'hôpital de la ville, ainsi que son épouse Leïla. Une nuit, alors qu'il rentre du travail en voiture, en voulant éviter un chauffard, il renverse une moto chargée d'un couple et de leur deux enfants. Personne n'est sérieusement blessé, Amirali, le petit garçon de huit ans, est légèrement écorché au bras, le docteur l'examine, rien de grave. Le père veut appeler la police, le docteur suggère plutôt d'aller à la clinique toute proche. Finalement ils se séparent et chacun rentre chez soi.

Le lendemain, à l'hôpital, Kaveh aperçoit le couple dans la salle d'attente, et dans la salle d'autopsie le cadavre d'Amirali. Il n'ose pas s'approcher d'eux. Leïla, qui ignore tout de l'accident et du rôle de son mari dans cette affaire, est chargée d'effectuer l'autopsie, et elle attribue la cause du décès à une intoxication alimentaire par le botulisme.

La discorde règne entre les parents d'Amirali, écrasés de douleur et de culpabilité ; la mère, Sayeh, reproche au père, Moosa, ses combines pour acheter au rabais des poulets sans doute avariés, et peut-être à l'origine de l'intoxication.

Cependant Kaveh est perclus de remords : il pense que, malgré son bon état apparent après l'accident, Amirali a pu être gravement blessé à la colonne vertébrale, blessure indétectée lors de l'autopsie par son épouse, et en être mort quelques heures plus tard.

Entre temps, Moosa se rend à l'usine de poulets où travaille celui qui lui en a vendu au rabais, Daoud, une rixe éclate, Daoud fait une mauvaise chute, il est emmené à l'hôpital dans le coma, et Moosa en prison.

Kaveh tient à explorer à fond l'hypothèse de sa propre culpabilité, il utilise sa position officielle pour rencontrer Moosa en prison et pour assister à la reconstitution de la rixe avec Daoud, il a une conversation avec Sayeh. Malgré les objections de son épouse Leïla, il obtient l'exhumation d'Amirali, se substitue au médecin de service pour procéder lui-même à la seconde autopsie. Devant le tribunal, il affirme avoir détecté un déplacement de vertèbre, et ne pas pouvoir attribuer la cause de décès au botulisme. Entre temps Daoud est mort de ses blessures, Moosa risque la peine de mort.

Au-delà des péripéties du scénario, la force de ce film est dans le contraste entre deux classes sociales séparées par un fossé infranchissable dû autant aux différences culturelles qu'à l'écart de niveau de vie, ainsi que dans les deux drames conjugaux engendrés par cet accident irréparable. Et le spectateur sortira de la salle sans savoir à quoi s'en tenir.